

## **Chapitre XX - Famille de Louis D'Amours II, sieur de Chaufour**

Louis, le fils aîné de Mathieu D'Amours I, marié à Marguerite Guyon, eut deux filles : Marie-Josèphe et Charlotte.

Charlotte, née en 1686, fut élevée en partie à Québec, en partie à la Rivière Saint-Jean, à Jemseg, où elle perdit sa mère à l'âge de dix ans. Avec sa sœur, elle fut confiée à sa tante, la fameuse dame de Freneuse, qui l'amena à Port-Royal vers 1700. À Gemseg comme à Port-Royal elle avait souvent entendu parler des St-Castin et de leurs exploits chez les colons anglais. Peut-être avait-elle rencontré le vieux baron de St-Castin.

En effet, au temps où les frères D'Amours étaient établis sur la rivière Saint-Jean, l'homme le plus influent auprès des Indiens Abénaquis et Malécites était le baron de St-Castin. Ce noble, qui s'appelait Jean Vincent D'Abbadie, seigneur et baron de St-Castin, était parti de France en 1665, comme enseigne dans le fameux régiment de Carignan. Retourné en France peu de temps après, il fut choisi comme lieutenant des troupes de M. de Grandfontaine. Quand celui-ci fut nommé gouverneur en Acadie, le baron de St-Castin l'y suivit. En garnison à Pentagouet en 1670, il comprit vite la nécessité de maintenir ces tribus indiennes amies de la France, pour tenir en échec les ambitions des Anglais de la Nouvelle-Angleterre. Il voulut apprendre la langue et les mœurs des Indiens en demeurant au milieu d'eux, et en vivant comme eux. Il comprit aussi que les Abénaquis, fiers et indépendants, n'accepteraient pas l'autorité d'un officier français vivant en dehors ou en marge de la vie indienne. C'est pourquoi, pour être mieux accepté, s'étant mis à partager leur mode de vie, il les accompagnait partout. Il se fixa parmi les Abénaquis et s'y intégra tellement qu'il accepta d'épouser une fille du chef Mataconando, Mathilda. Par ailleurs, St-Castin conserva l'habitude de revenir à Port-Royal tous les ans pour se confesser et entendre la messe; à cette occasion il faisait de magnifiques cadeaux à l'église de Port-Royal.

Pour subsister, St-Castin organisa à Pentagouet un comptoir d'échange pour la traite des pelleteries avec les Indiens et les Anglais de Boston. Il fit des profits énormes, ce qui lui permettait de faire des présents aux Abénaquis et de les approvisionner en poudre à fusil et en plomb pour attaquer les postes anglais.

Les Anglais nourrissaient toujours des prétentions sur le territoire de la rivière Pentagouet (Penobscot), et cherchaient à en déloger les Français et les Abénaquis. C'est pourquoi le comptoir de St-Castin fut ravagé par les Anglais trois années de suite: 1686, 1687, 1688. Pour se venger, St-Castin dirigea lui-même les raids meurtriers sur les colonies anglaises en 1692 et les années suivantes. Sous sa direction, les Indiens tombaient à l'improviste sur les établissements du Maine et du Massachusetts, tuaient un grand nombre de colons, emmenant bon nombre de prisonniers après avoir mis le feu aux maisons.

La popularité et l'adresse de St-Castin le firent nommer grand chef après la mort du chef Mataconando.

Souvent les frères D'Amours, comme militaires, eurent l'occasion de prendre part aux raids éclairs organisés par St-Castin. C'est ainsi, d'accord avec les frères D'Amours, que le baron avait dirigé ses Abénaquis contre le fort Pemaquid, lorsque le sieur d'Iberville vint détruire, en 1696, ce poste anglais situé où se trouve la ville actuelle de Portland, Maine.

En 1701, St-Castin passa en France pour régler la succession de son père, comme aussi pour répondre à des accusations portées contre lui. Ses affaires traînèrent en longueur. Mais bientôt, les Abénaquis étant en danger, le ministre en France lui ordonne de retourner en Acadie, en 1706. Hélas! quelques mois plus tard, St-Castin mourut, laissant plusieurs fils et quelques filles.

L'aîné des garçons, Bernard, qui avait étudié plusieurs années au Séminaire de Québec, était mort naufragé en novembre 1704, en allant rejoindre son père en France.

Bernard-Anselme, deuxième fils, né en 1689, entra donc de plein droit en la succession de son père. Malgré ce qu'affirment certains historiens, Bernard-Anselme n'a pas étudié au Séminaire de Québec.

Mais Subercase, gouverneur à Port-Royal, n'avait pas attendu la mort du vieux baron pour appeler Bernard-Anselme à demeurer chez les Abénaquis pour les garder amis des Français. C'est encore Subercase qui plaida la cause de Bernard-Anselme en demandant au ministre de France d'accorder une commission d'enseigne à St-Castin, ce qui fut fait.

Bernard-Anselme, ayant passé une bonne partie de sa jeunesse chez les Abénaquis, et comme eux, faisant partie des raids sur les Anglais, avait conquis l'estime des Indiens. Il jouissait d'une grande influence, sans être officiellement leur chef. Il s'était toujours montré brave, sans peur, vrai commandant.

Il eut bientôt l'occasion de prouver sa valeur. Voici les faits. En 1707, les Anglais de Boston organisent une flotte pour aller prendre Port-Royal. Les derniers jours de mai, le "ridicule" Colonel March part de Boston avec 23 transports convoyés par deux navires de guerre, et portant deux régiments de soldats. À la vue de cette flotte, Subercase comprend le danger : il n'a que 300 hommes à lui opposer. Mais il fait avertir Bernard-Anselme et l'invite à venir à son secours avec ses Abénaquis. Pendant que les Anglais débarquent lentement, St-Castin trouve le temps d'arriver pour harceler les Anglais. Des détachements de soldats anglais ont ordre d'enlever les bestiaux de la campagne. Un groupe de 400 soldats tombe dans une embuscade où les Abénaquis les taillent en pièces et les mettent en fuite. Les embuscades répétées ont coûté 500 hommes aux Anglais, qui renoncent à faire le siège et lèvent l'ancre.

C'est un triomphe pour St-Castin et les Abénaquis, qui redoublent d'ardeur pour la cause française. Pour les Acadiens, St-Castin devient un héros, leur idole, comme pour les Indiens. Les réjouissances sont à peine terminées que le corsaire Morpain arrive en triomphe à Port-Royal avec deux vaisseaux anglais capturés, dont l'un chargé de provisions et de munitions. L'événement fait la joie de tout le monde. Subercase est si content de cette arrivée providentielle qu'il garde Morpain quelque temps.

De leur côté, les Anglais sous March, humiliés, rentrent à Boston pour se voir très mal reçus par le gouverneur. Furieux de cette défaite, le gouverneur Dudley leur donne des renforts et trois autres navires et leur intime l'ordre formel de retourner prendre Port-Royal. La flotte, un peu démoralisée, repart en direction de Port-Royal, tandis que March, malade et dégoûté, remet le commandement de l'expédition à Wainwright.

Le 20 août, la flotte reparaît devant Port-Royal. Après un premier moment de consternation et d'hésitation, toute la garnison et la population sont gagnés par l'assurance de Subercase et par la présence du fameux corsaire Morpain avec ses terribles équipages. La lenteur du débarquement permet d'alerter les habitants et les Indiens de ce nouveau danger. St-Castin ne tarda pas à arriver avec 150 Abénaquis; puis les La Tour et les d'Entremont arrivent du Cap-de-Sable avec leurs amis les Micmacs; les D'Amours de Gemseg conduisent un groupe d'Etchemins; même un coureur de bois amène des Métis de La Hève. Tout ce monde reste en dehors du fort, mais en communication avec lui; ils ont ordre de harceler l'ennemi par tous les moyens. St-Castin tend une nouvelle embuscade, mais il se heurte à un détachement plus nombreux que prévu et il est en difficulté. Subercase a vu le danger et envoie du secours du fort. Un jeune officier imprudent ose s'attaquer au corps principal des Anglais. Il tombe blessé, et c'est encore St-Castin et ses Abénaquis qui ont tourné une défaite possible en une victoire, repoussant l'ennemi dans un terrible corps à corps, à coups de hache et de crosse de fusil. L'ennemi talonné jusqu'à la grève, se rembarque en confusion, et repart humilié une deuxième fois.

L'issue du combat provoqua de grandes réjouissances à Port-Royal. St-Castin, qui avait été blessé, se remit graduellement de ses blessures. Charlotte D'Amours avait été témoin des prouesses de St-Castin. Son père, revenu des prisons de Boston, lui avait aussi parlé du vieux baron St-Castin qu'il avait si bien connu. Charlotte écoutait tout avec avidité, et son admiration croissait pour le père et le fils. Bernard-Anselme la demanda en mariage dès qu'il fut guéri. Le mariage eut lieu à Port-Royal en présence du gouverneur, de M. Louis D'Amours, sieur de Chaufour, de Madame de Freneuse, sa tante, de M. de Bonaventure, de M. Bernard D'Amours, sieur de Plaine, et de tous les officiers de la garnison.

En entrant dans la famille des St-Castin, Charlotte devenait belle-sœur d'Anastasie de St-Castin, qui devait épouser Alexandre le Borgne de Bellisle, comme aussi de Thérèse de St-Castin, qui elle, devait épouser dans quelques semaines Philippe Mius d'Entremont, fils du baron d'Entremont de Pobomcoup (aujourd'hui Pubnico, N. E.).

Cette année 1707 fut marquée d'un grand deuil pour les nouveaux mariés : ils apprirent la mort du baron de St-Castin, père, en France. Le baron était allé en France pour régler la question de ses propriétés; à sa mort rien n'était réglé. Anselme apprit qu'on essayait de le priver de ses droits de succéder à son père, sous prétexte que celui-ci n'était pas légitimement marié à la fille du chef Madakonando. L'évêque de Québec et le prêtre missionnaire donnèrent des certificats de légitimité. Malgré tout, l'affaire traîna en longueur.

Anselme de St-Castin établit sa demeure à Port-Royal tout en conservant un pied à terre à Pentagouet pour maintenir un contact avec ses amis les Abénaquis, leur fournissant cadeaux et munitions au nom du Roi. Mais il ne continua pas la traite des fourrures organisée par son père.

Il s'aperçut vite que son maigre salaire d'officier ne suffirait pas. D'accord avec Pierre Morpain, il se fit flibustier, capturant les navires anglais au large du Cap Breton et de l'Acadie. Il demanda au ministre de France une commission avec appointements afin de pouvoir vivre. Vers le même temps, il se rendit compte que les affaires de la succession de son père en France allaient bien mal, et il demanda un congé pour aller voir à ses affaires. On refusa poliment, désirant le garder présent parmi les Abénaquis sollicités par les offres des Anglais. Pour le retenir en Acadie, le ministre de Paris lui écrivit le 6 juin 1708, le nommant, à la place de son père, commandant à Pentagouet. En même temps, le gouverneur Subercase demanda protection en France pour les affaires d'Anselme et pria le ministre d'accorder une lieutenance d'infanterie pour que ce héros puisse subsister.

La France alors négligeait l'Acadie de plus en plus; les secours en hommes et en matériel n'arrivaient plus. Malgré les avertissements du danger d'autres attaques des Anglais, en dépit des rumeurs que Boston préparait un nouvel assaut sur Port-Royal, le ministre de France ne faisait rien ou presque. Les succès des flibustiers et des corsaires français contre les vaisseaux anglais exaspéraient les colonies anglaises, qui décidèrent d'en finir avec Port-Royal.

En 1710, apparut devant Port-Royal une formidable flotte de 36 vaisseaux portant 3 550 hommes. Le gouverneur Subercase n'avait que 258 hommes à lui opposer! Après une brève résistance, il devint évident que c'était inutile de continuer la lutte devant le nombre écrasant de l'ennemi. Une capitulation honorable fut acceptée.

Pendant le siège, on peut imaginer facilement les craintes de Charlotte. Son mari est absent; sera-t-il pris ? Tué ?... Une semaine plus tard, Anselme arrive devant Port-Royal avec son navire, très surpris de constater que l'ennemi occupe la place. On saisit son vaisseau, mais il réussit à gagner la terre ferme en liberté. Les Anglais lui proposent la collaboration avec eux; il refuse catégoriquement.

Alors on le dépêche, avec un officier anglais, pour aller soumettre au gouverneur Vaudreuil, à Québec, les termes de la capitulation de Port-Royal. En route, ils perdent leur canot et doivent faire le reste du chemin à pied. Ils arrivent à Québec le 16 décembre, exténués.

À Québec, où sa réputation l'avait devancé, Anselme St-Castin est reçu avec beaucoup d'honneur. Après un mois de repos, il repart pour l'Acadie, avec le titre de "Gouverneur en toute l'Acadie". Il a l'ordre de garder les Indiens amis des Français, et d'essayer de reprendre Port-Royal. C'est alors que la tante de sa femme, Madame de Freneuse, est envoyée en Acadie pour aider à organiser l'expédition des Indiens contre le Port-Royal des Anglais.

Comme les Anglais ont confisqué son bateau, brûlé sa maison et tous ses effets, Anselme revient de Québec bien peu fortuné. Le ministre de France lui accorde alors une lieutenance en pied dans les troupes de la marine, avec autorité sur les troupes et les Indiens de l'Acadie. Cette nomination facilitera l'organisation d'une attaque contre Port-Royal.

Revenu à Pentagouet, Anselme se rend compte que l'enthousiasme des Abénaquis pour la guerre s'est refroidie. Conscients que les Anglais ont le dessus, les Indiens se montrent indifférents. Quand même, le baron de St-Castin s'entend avec Morpain, avec quelques chefs des Abénaquis et M. Costebelle, gouverneur de Plaisance. Celui-ci ne peut envoyer des hommes, mais il fournit des munitions, des fusils, des couvertures, que Morpain va transporter. Le gouverneur Vaudreuil, de Québec, promet une compagnie de soldats éprouvés. Les Abénaquis arrivèrent et attendirent les renforts de Québec, qui sont refusés car les Anglais viennent d'attaquer Québec. Morpain se met à la voile, mais il est pris par les Anglais. Cependant, les Abénaquis taillent en pièces un corps anglais occupé à ravager les habitations acadiennes. Le massacre est tel que l'endroit s'appela longtemps "Bloody Creek" (Ruisseau de sang). Avant qu'on ait pu attaquer le fort, des renforts anglais sont venus remplir les cadres du fort. Sans artillerie on ne peut attaquer le fort avec succès; on lève donc le siège de Port-Royal, qui reste aux mains des Anglais.

Anselme de St-Castin avait transporté sa famille aux Mines, en attendant d'aller à Plaisance. Par vengeance, les Anglais allèrent ravager son poste de Pentagouet, brûlant tout. Anselme et les siens se réfugièrent alors à Québec. Une fois le danger passé, il retourna à Pentagouet et passa l'hiver 1713-14 parmi les Abénaquis.

Appauvri, St-Castin demanda congé pour aller en France faire valoir ses droits en la succession du baron, son père. Vu le danger de l'Acadie, il consentit cependant à passer l'hiver avec les Abénaquis sur la rivière Pentagouet.

Enfin, au printemps de 1714, St-Castin partit avec sa famille pour la France. En Béarn il se rendit compte que Labaig, beau-frère de son père, administrateur des biens du baron, faisait tout son possible pour brouiller et retarder les procédures. Malgré les pressions faites en haut lieu, rien n'avancait; rien n'était réglé, et Bernard-Anselme ne pouvait jouir de ce qui lui appartenait. Il demanda alors sa solde de lieutenant, qu'on lui refusa sous prétexte qu'il n'était pas à son poste. Quelque temps après, découragé, Bernard-Anselme mourut, en 1720, laissant sa femme et trois filles.

En octobre 1720, sa veuve demanda, réclama les appointements de son mari; et implora pitié pour elle et pour ses enfants. On lui accorda un maigre 600 livres, tandis que Bernard avait droit 720 livres par an. Et voilà comment la France a récompensé les St-Castin pour leur service, pour leur fidélité à la cause française!

Marie-Anselme, la plus âgée des filles, née à Québec en 1711, devint, le 23 juin 1730, la femme de Pierre de Bourdon, avocat au Parlement de Navarre. Elle décéda à Oloron en 1778, à l'âge de 67 ans.

Brigitte d'Abbadie de St-Castin, étudia au couvent des Ursulines de Québec.

Enfin, Louise d'Abbadie de St-Castin, née à Pau en 1716, épousa dans la même ville en 1735, Bertrand de Sarthopon d'Accous, praticien.

Charlotte D'Amours, veuve de St-Castin, est morte le 27 février, 1734, à l'âge de 45 ans, sans avoir pu jouir des biens du baron son mari.

## **SOURCES**

CPJ : Vol. 11, p. 95-96; 100, 185, 333, 336, 387.

RAC : 1899-1900, p. 338, 396, 419, 427, 430, 441, 454, 476; Vol. 29, p. 386. 1904: p. 27-301, passim.

RAQ : 1922-23, p. 26, 177-185; 1939-1940, p. 375, 418.

ASQ : "Scripta", p. 14, 18, 44; Saberdache Rouge, Vol. N 4, p. 87, 100, 109.

BRH : Vol. 7, p. 54; Vol. 9, p. 222-223; 367.

RSC : 1895, 1, p, 73 ss.

"Histoire des Ursulines de Québec", Vol. 11, p. 186.

"Histoire de la seigneurie de la rivière du Sud", abbé Couillard-Després, p. 115, 118-119.

"Les petites choses de notre histoire", P. G. Roy, 5e série, p. 150 ss.

"Acadia at the end of the 17th Century" J. C. Webster, p. 192-196.

"Dictionnaire général du Canada", R.P. Lejeune, art. St-Castin.

"Histoire des Acadiens" Robert Rumilly, Vol. 1, 179-182; 461, 472. Vol. 11, p. 35.

"Histoire du Canada", F. X. Garneau, Vol. 1, p. 460; Vol. 11, p. 43, 106, 215 ss.

"Baron de St-Castin", Pierre Daviault, p. 144, 163, 174, 212.

"La tragédie d'un peuple", E. Lauvrière, p. 91-96.

"Le Baron de St-Castin", Robert LeBlant, p. 94-109.